

Une plateforme spécialiste du covoiturage domicile-travail

En Covoit'GrandLyon est, depuis 2009, le spécialiste du covoiturage au quotidien sur les courtes distances. Grâce au site internet et à l'application mobile, la Métropole de Lyon vous accompagne sur la route des économies, de la convivialité et d'un meilleur environnement.



COVOITURER AU QUOTIDIEN AVEC EN COVOIT'GRANDLYON



LES AVANTAGES DU COVOITURAGE





CA LIMITE LES BOUCHONS

les covoitureurs et covoitureuses limitent le nombre de véhicules présents sur les routes et fluidifient le trafic.



C'EST BON POUR L'ENVIRONNEMENT

moins de voitures, c'est moins de bouchons et moins de pollution sur notre territoire.

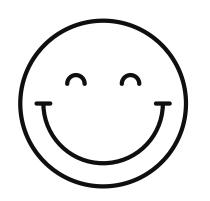


C'EST ÉCONOMIQUE





on estime que 2 personnes qui covoiturent 1 jour par semaine économisent chacune jusqu'à 900 euros par an.



C'EST CONVIVIAL

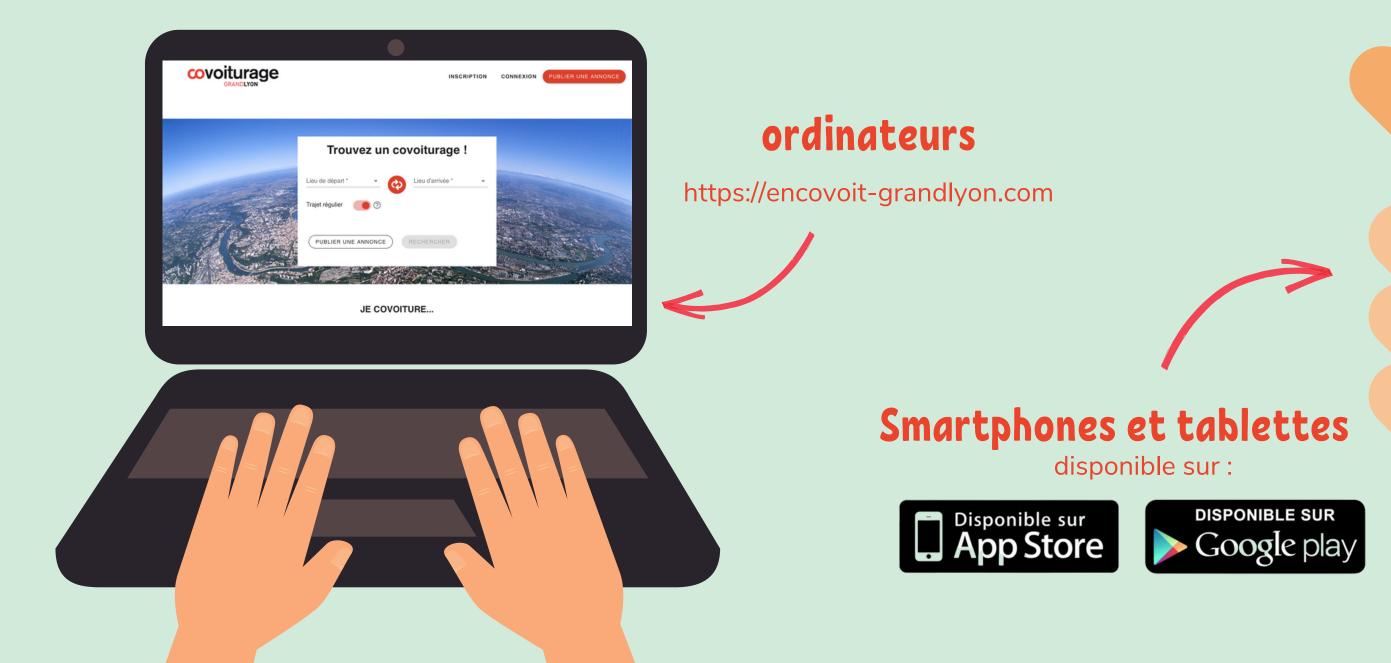
partager son trajet c'est l'occasion de mieux connaître ses voisins ou collègues de bureaux.

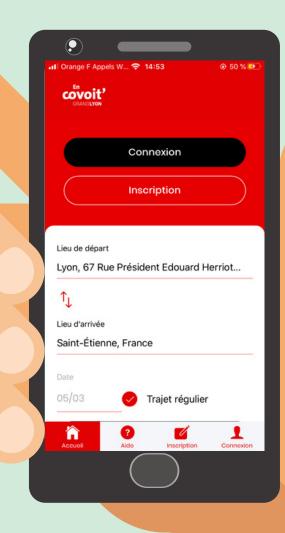
LES CHIFFRES CLÉS DE COVOIT'S





En Covoit'GrandLyon est disponible:





Les fonctionnalités:

Communautés

Elles regroupent des inscrits ayant un intérêt en commun. Elles permettent par exemple d'identifier les salariés d'une entreprise ou d'une zone d'activités,

Rechercher facilement un trajet de covoiturage domicile-travail/études

Evénements

Se rendre à un concert, au théâtre, à un spectacle en covoiturage

Paiement en ligne

juin 2021

Sur ordinateur

Covoiturage dynamique:

Covoiturage quasi-temps réel

Toutes les fonctionnalités du site internet

Sur Smartphone

Preuve de covoiturage

Dans le cadre du forfait mobilité durable, les employeurs privés/publics peuvent prendre en charge le covoiturage. Dès juin 2021, il sera possible de télécharger une attestation sur le site internent.

Offre entreprise 100% GRATUIT

1 / CRÉATION DE VOTRE COMMUNAUTÉ

- Page personnalisée : Photo + descriptif de l'entreprise
- Administration de la page : statistiques, gestion et modération

2 / ACCOMPAGNEMENT ET ANIMATION

- Un interlocuteur dédié pour accompagner les entreprises du territoire dans la mise en place d'une démarche en faveur du covoiturage,
- Animations terrain (1 ou 2 fois par an par établissement ou par groupement d'entreprise) par un animateur spécialisé

3 / COMMUNICATION

- Supports de communication mis à disposition des entreprises pour promouvoir le covoiturage dans leur établissement (à partir d'avril 2021),
- Distribution ou envoi de goodies.



Contacts:

Michel Fourot - Métropole de Lyon 06 89 74 46 42 mfourot@grandlyon.com Lucas Crevet - Animateur Monunivert 06 61 48 01 09 covoiturage-grandlyon@monunivert.fr